

Le retour de l'Alose

LETTRE D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION

MIGRATEURS RHÔNE MÉDITERRANÉE • N°1



20 DEC. 1993

MIGRATEURS RHÔNE MÉDITERRANÉE

Naissance d'une association

Le programme de retour des poissons migrateurs dont l'ALOSE et l'ANGUILLE, dans le Rhône et ses affluents est maintenant une réalité.

Depuis plusieurs mois, l'ASSOCIATION MIGRATEURS RHONE MEDITERRANEE a concrètement commencé son travail sur le terrain grâce aux partenaires qui l'ont rejointe.

C'est pourquoi, il nous semble nécessaire de vous communiquer aujourd'hui l'essentiel de l'information qui vous permettra d'appréhender l'état d'avancement de notre projet.

L'avenir du Rhône et de ses affluents est entre nos mains, à travers cette entreprise unique sur la façade méditerranéenne.

Plus que jamais, pour que l'objectif soit atteint, nous avons besoin des énergies de tous pour que demain ce patrimoine écologique, économique et touristique soit retrouvé.


Raymond MASSE Président de l'Association Migrateurs Rhône Méditerranée.

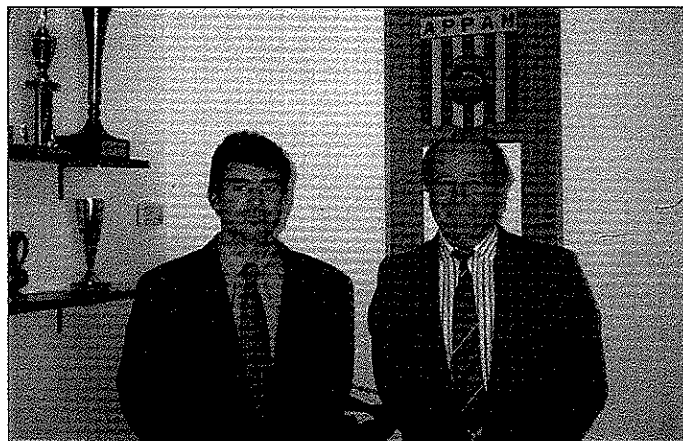
Reposant sur des bases techniques et financières solides, le plan Migrateurs Rhône Méditerranée prévoit le retour des grands Poissons migrateurs sur le Rhône et ses affluents jusqu'à l'Ardèche dans un premier temps.

Il est le fruit d'un travail mené depuis 3 ans par les partenaires de l'atelier MIGRATEURS-RHONE qui a construit un projet réaliste grâce à des études engagées depuis la mise en place du Schéma de Vocation Piscicole du Rhône.

Après avoir démontré la faisabilité de la réhabilitation de la circulation de l'ALOSE sur le Rhône, la création d'une instance fédératrice afin de mener à bien le projet était nécessaire.

Ainsi, naissait officiellement le 17 mars 1993, l'ASSOCIATION MIGRATEURS RHONE MEDITERRANEE, regroupant 5 Fédérations de Pêche (Ardèche, Bouches-du-Rhône, Drôme, Gard et Vaucluse), l'Association des Pêcheurs Professionnels du Bassin Rhône-Saône, l'Association Rhône-Delta Environnement et la FRAPNA Ardèche.

L'Association se propose comme instance de sensibilisation, de coordination, d'échange et de cohérence entre les différents partenaires, sans se sub-



Raymond MASSE

Président de l'Association Migrateurs Rhone Méditerranée et de la Fédération de Pêche des Bouches-du-Rhône.

Jean-Yves MENELLA

Ingénieur d'Etudes, Responsable permanent de l'Association, Ingénieur Agronome spécialisé en Halieutique. Il a travaillé sur de nombreux dossiers liés aux milieux aquatiques, notamment au sein d'EDF.

stituer aux responsabilités des Maîtres d'ouvrage chargés des investissements relatifs au programme.

Le 1^{er} juillet 1993, Mr Jean-Yves MENELLA, Ingénieur d'études était recruté afin d'organiser la bonne mise en application du Plan Migrateurs.

Conscient de sa mission de faire redécouvrir le Rhône au public à travers sa vocation piscicole restaurée, l'Association est ouverte à la participation d'autres institutions. C'est pourquoi, l'adhésion de Fédérations de Pêche situées plus en amont sur le bassin Rhône-Saône, de la Compagnie Nationale du Rhône et des collectivités locales sont envisagées. ■

PLAN MIGRATEURS RHÔNE MÉDITERRANÉE

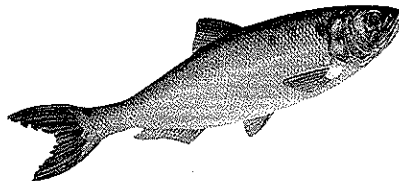
Un fabuleux bénéfice pour l'avenir

Le retour des grands poissons migrateurs accompagné d'une action de reconquête de certaines parties du Rhône court-circuité, au voisinage notamment de grandes agglomérations apportera une contribution importante au développement local par une expression affirmée des hautes potentialités écologiques du Rhône et de ses affluents.

Retrouver ces poissons migrateurs sur plus de 300 km de cours d'eau, c'est permettre aux riverains, grâce à un thème mobilisateur, de redécouvrir leur fleuve et ses affluents, c'est rendre au Rhône son attrait en vue

du développement d'un tourisme toujours plus exigeant vis à vis de la qualité de l'environnement.

Cette orientation a d'ailleurs été approuvée par la Commission de Bassin Rhône-Méditerranée-Corse et retenue par le Comité de Bassin comme un des éléments majeurs du Plan d'Action Rhône, au sein du VI^{ème} Programme. ■



Développer une action cohérente



Écluse de Caderousse.

Le Plan Migrateurs Rhône se déroule sur les 5 années à venir, les investissements qui lui sont nécessaires se répartissent de la façon suivante :

- Des ETUDES préalables à la réalisation des travaux (comptage des Aloses, localisation de frayères potentielles...), des mesures de contrôle de l'efficacité des aménagements (comptage à la dévalaison, enquête auprès des pêcheurs) et des opérations de

sensibilisation et d'information auprès du grand public.

L'ensemble pour 5 ans est évalué à 7,2MF dont 1,7 MF pris en charge par l'Association MRM.

- Des TRAVAUX articulés comme suit

VOLET A

Le Rhône et ses affluents rive droite :

- Rhône : écluses de Beaucaire, Avignon et Caderousse
- Gardon
- Cèze
- Ardèche

Le volet A est estimé à 40 MF et la maîtrise d'ouvrage devrait se répartir entre la Compagnie Nationale du Rhône et les divers syndicats riverains des affluents.

VOLET B

Affluents rive gauche du Rhône :

- Ouvèze, Durance, bras d'Avignon

Le volet B est estimé à 20 MF et les études préalables préciseront l'opportunité d'engager cette phase. ■

Des partenaires essentiels autour d'un projet qui avance!

Ace jour, les partenaires institutionnels suivants participent concrètement au financement du programme 93 :

- Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse
- Compagnie Nationale du Rhône
- Ministère de l'Environnement
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Région Rhône-Alpes
- E D F
- Institution Interdépartementale des Bassins Rhône-Saône
- Association MRM

Le volet A du plan migrateurs Rhône a été validé et retenu par le Ministère de l'Environnement dans le cadre des contrats de plan Etat-Région. L'Etat est prêt à prendre à sa charge une part des investissements dans le cadre du contrat "retour aux sources".

Il est donc primordial que les 3 régions concernées au titre de ce contrat en cours de préparation en 1993 s'engagent simultanément à l'adopter.

En tant que projet porteur d'avenir, les 3 régions de Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et Provence Côte d'Azur et les 5 départements (Ardèche, Bouches du Rhône, Drome, Gard et Vaucluse) doivent lui accorder la priorité dans les actions qu'elles comptent mener pour exprimer les hautes potentialités écologiques rhodaniennes. ■

LES ÉTUDES ENGAGÉES

Grâce à l'adhésion des partenaires cités dans ce document et à leur participation financière effective, des études nécessaires au développement du plan migrateurs sont maintenant en cours de réalisation.

Franchissement des écluses par les aloses

L'aménagement de Beaucaire-Vallabrègues est le premier obstacle que rencontrent les aloses lorsqu'elles remontent le Rhône au printemps. Jusqu'à présent, ce barrage était réputé infranchissable par les poissons migrateurs.

De ce fait, depuis maintenant plusieurs années, des études ont été menées dans le but de définir les conditions optimales de fonctionnement de l'écluse de navigation de Beaucaire pour que cette dernière puisse jouer le rôle de dispositif de franchissement du barrage pour les aloses.

Il a été possible de compter les aloses qui l'ont franchie en abaissant partiellement la porte amont et de comparer

ainsi l'efficacité de différents modes de fonctionnement.

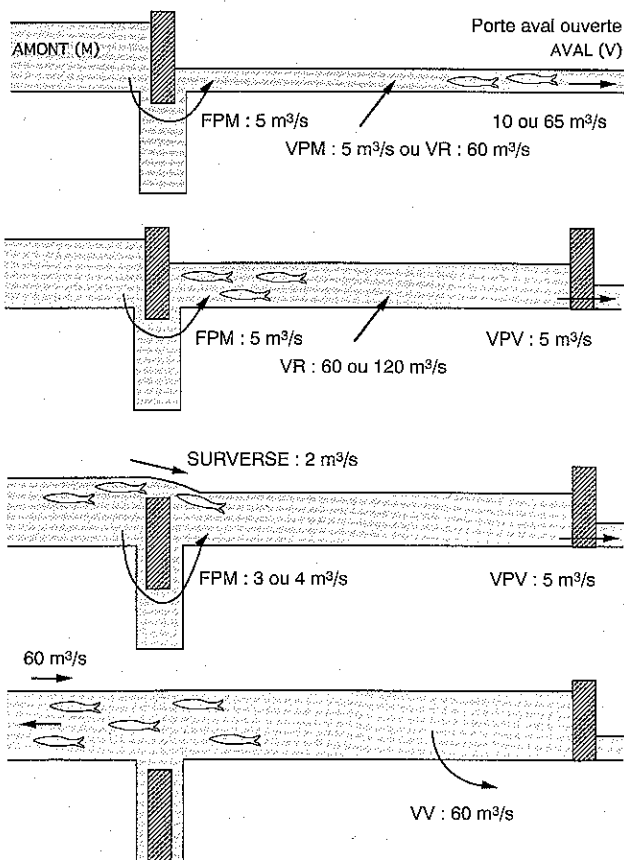
Les dénombrements suivants ont été réalisés :

- en 1991, 3000 aloses
- en 1992, 10700 aloses en 55 éclusées
- en 1993, 1900 aloses en 10 éclusées.

Ces comptages ont donc définitivement prouvé que les écluses de navigation peuvent bien jouer le rôle de dispositif de franchissement des barrages pour les poissons migrateurs.

Ainsi un mode de fonctionnement transposable à toutes les écluses mais aussi le plus efficace possible vis-à-vis du franchissement par les aloses, a été défini. ■

SCHÉMA DE PRINCIPE DES MANIPULATIONS DES ÉCLUSES



Légende VP : Vanne poissons VR : Vanne remplissage
VV : Vanne vidange FP : Fuites porte

- Le sas étant vide, ouverture de la porte aval
- Remontée des aloses dans l'écluse en créant, grâce à la vanne d'alimentation, un débit d'attrait de 60 m³/s pendant vingt minutes.

- fermeture de la porte aval
- attrait des aloses devant la porte amont pendant le remplissage de l'écluse en maintenant un débit d'attrait de 5 m³/s grâce aux ventelles des portes.

Méthode pour l'écluse de Beaucaire :

- franchissement de l'écluse par les aloses grâce à une surverse au débit d'attrait de 2 m³/s. Méthode de comptage des aloses.

Méthode générale pour toute les écluses :

- ouverture totale de la porte amont
- sortie des aloses de l'écluse en créant grâce à la vanne de vidange un débit d'attrait de 60 m³/s pendant vingt minutes également.

Inventaire des sites potentiels de frai de l'alose

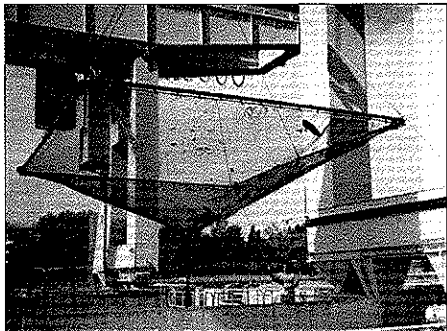
L'objectif est de déterminer la situation des zones de frayère potentielles sur le Rhône et les affluents conformément aux objectifs du programme global de restauration des poissons migrateurs, en précisant les différents facteurs de fragilisation ou de dégradation de chacun d'eux (niveau d'eau, colmatage, extraction de granulats, pollution...). ■



Zone de frai type.

ÉVALUER LES RÉSULTATS

Grâce à la dévalaison des alosons



Capture au "carrelet".

La mesure du taux de migration des aloses et de l'efficacité des dispositifs de franchissement (amélioration des systèmes de vannage sur les écluses de navigation du Rhône, aménagement de passes à poissons sur les affluents) peut être réalisée de façon globale par le dénombrement des juvéniles d'alosons (alosons issus de la reproduction printannière) lors de leur descente vers la mer, à partir du mois de septembre.

Ainsi depuis deux mois l'équipe de

l'Association MRM s'est attaché à mener à bien deux missions :

- rechercher un ou des sites de contrôle avant l'arrivée des alosons en mer (aval de Beaucaire) afin de tenir compte de l'effet global de la restauration de l'aloise sur le bassin.
- réaliser une observation des alosons à Caderousse par capture à l'aide d'un "carrelet", afin d'en tirer des conclusions opérationnelles pour la suite du programme. ■

EXPERTISE POUR L'ACCÈS DES POISSONS MIGRATEURS

aux affluents du bas-Rhône

Il s'agit d'identifier de façon, précise les contraintes de chacun des ouvrages faisant obstacle à la migration des poissons migrateurs, notamment par rapport aux objectifs fixés dans une première phase et concernant les deux espèces : ALOSE et ANGUILE.

Lors de leur migration, les espèces piscicoles sont confrontées à différents circuits potentiels de migration. Les données hydrologiques, la gestion hy-

draulique et la présence d'obstacles, peuvent privilégier certains axes ou au contraire en défavoriser d'autres. La connaissance des circuits potentiels et leur description permet ainsi d'évaluer l'intérêt de leur aménagement face aux objectifs du programme de restauration. ■

Seuil sur l'Ouvèze

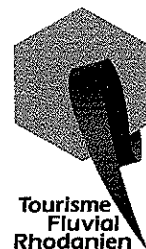


Agence de l'Eau

rhône méditerranée corse

ENR

COMPAGNIE
NATIONALE
DU RHONE



Tourisme
Fluvial
Rhodanien



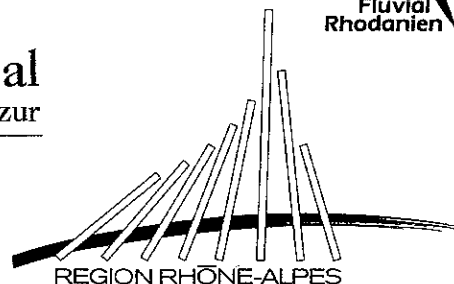
Ministère de
l'Environnement



Conseil Régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dernière minute :

*Le département des Bouches-du-Rhône
nous rejoint !*



REGION RHÔNE-ALPES